

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration du CCAS**

Séance du Conseil d'administration du CCAS du 03 avril 2024

Objet : Service Autonomie / Revalorisation du tarif horaire du service Autonomie à domicile (SAD)

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du CCAS de la ville d'Orly, légalement convoqué le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Karine BETTAYEB, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

- Madame Karine BETTAYEB, Vice-Présidente du CCAS

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

- Madame Florence AIT-SALAH-LECERVOISIER, conseillère municipale
- Madame Rhera SIONIS-HASSOUNI, conseillère municipale

Mesdames et Messieurs les administratrices/administrateurs de la société civile :

- Madame BERTHELOT Régina, membre de l'ADEF Résidences
- Monsieur PERES Roger, membre de Lire pour Vivre
- Monsieur GHLIS Fouzi, membre de l'APAJH du Val-de-Marne

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

- Madame Imène SOUID, Présidente du CCAS, (donne procuration à Mme BETTAYEB)
- Monsieur Jinny BAGE, conseiller municipal, (donne procuration à Mme SIONIS-HASSOUNI)
- Madame CATOR Franceska, membre du SAVS OMEGA

Conformément aux articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 du Code de l'action sociale et des familles,

Le secrétariat des séances du conseil d'administration est assuré à tour de rôle par les administrateurs présents en séance, assistés de la directrice du CCAS.